

→ Publication examen 2019

Zurich, 30.01.2019

L'examen professionnel supérieur de Photodesigner

L'examen professionnel supérieur de Photodesigner aura lieu le **29. et 30. octobre 2019** à Zurich. L'inscription par écrit devra s'effectuer au plus tard pour le **29. mars 2019** auprès du secrétariat (date du timbre postal faisant foi).

Le dossier d'inscription doit comporter:

- un résumé de la formation et des activités professionnelles du candidat
- les copies des titres et des certificats de travail requis pour l'admission
- les copies des certificats de modules obtenus ou des attestations d'équivalence correspondantes
- les copies des rapports et des rapports intermédiaires de stage ou des attestations d'équivalence correspondantes
- les attestations de stage obligatoires effectués (2 ans)
- la mention de la langue d'examen
- la copie d'une pièce d'identité officielle munie d'une photo
- N° AVS

Après réception de l'inscription le candidat sera informé au plus tard le **11. avril 2019** sur la décision d'admission à l'examen.

L'information sur le travail de diplôme et les épreuves orales et écrites sera donnée le **17. avril 2019**, date à laquelle tous les candidates et candidats doivent obligatoirement être présents. Dans le même temps les candidats vont recevoir les documents nécessaires au déroulement de l'examen ainsi que les dates exactes de ce dernier.

Le règlement d'examen est visible à l'adresse www.fotodesign.ch

La taxe d'examen est de CHF 2'000.-

Sécretariat:

Verein Fotodesign – Schweizer Fotodesignausbildung
8000 Zürich